

Annexe n°4 - photographies du 6 février 2025



Fig. 2 : Photos du 6 février 2025. Vue à partir de l'ouest : friche peu végétalisée où le rocher affleure, recouvert çà-et-là, par des remblais de même nature, issus du terrassement de la voie nouvelle en 2021.



Vue vers l'ouest et la partie basse du site (parcelle AE0081). On distingue dans le fond les 3 peupliers noirs, seuls arbres en lisière du site et sur le domaine public.



Vue du rond-point d'entrée déjà aménagé. Cette voirie, viabilisée (réseaux EU, EP, etc.), sera restituée à la collectivité.



Vue vers l'est (parcelle AE80). Près de la route, le rocher calcaire affleure ou est recouvert d'un sol éluvial de moins de 1 m d'épaisseur.



Fossé pluvial bordant le site à l'ouest (domaine public).



Longeant le site au sud, la voie d'accès, viabilisée. Ce bassin versant routier est intercepté et est géré par le bassin de rétention existant.



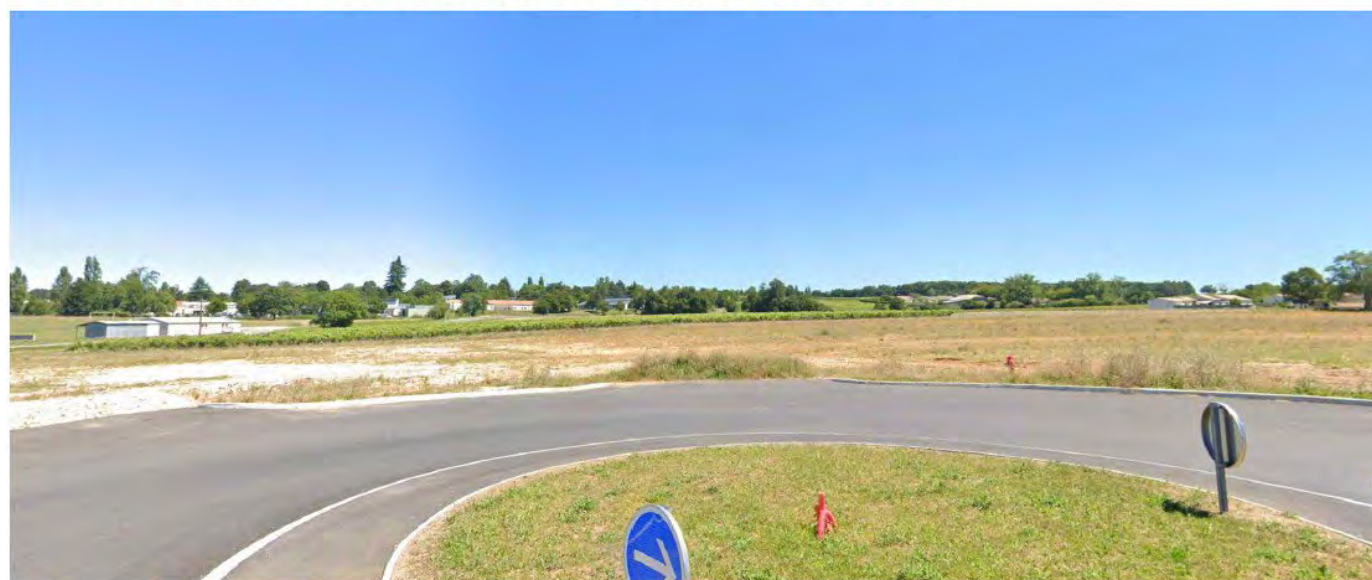
Bassin de rétention des eaux pluviales du site, d'un volume de 600 m³. Il est situé à proximité de la station-service. Parcelle AE77).



Fossé en aval du site, aboutissant via plusieurs fossés à la Seugne, située à 1,3 km en aval.



PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE 1



PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE 2